

## Mise en œuvre de la Décision ASN 2019-DC-0660 portant sur l'Assurance de la Qualité

Formation recommandée pour le centre d'imagerie non-labélisé

<b>Public visé</b>	Radiologue, Manipulateur, Référent qualité dont le consultant en radioprotection, Physicien médical		
<b>Objectifs Pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Positionnez vos pratiques au regard de la Décision ASN 2019-DC-0660</li> <li>■ Construisez votre système de management de la Qualité adapté au service d'imagerie médicale</li> <li>■ Expérimentez et assimilez les outils de gestion de la Qualité construits au cours de la formation</li> </ul>		
<b>Prérequis</b>	Être apte à travailler sur la Radioprotection et la Qualité. Disposer d'un ordinateur portable pour les ateliers pratiques.		
<b>Durée</b>	La durée totale de la formation est de 14 heures : 6 heures en e-learning incluant le temps de travail personnel encadré, 7 heures d'ateliers pratiques en présentiel et 1 heure en classe virtuelle.		
<b>Déroulé de la formation</b>	<p><b>Etape 1 : Elearning : 10 vidéos et 5 exercices</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Périmètres et enjeux</li> <li>2. Principes des SMQ et de la décision n°2019-DC-0660</li> <li>3. <b>Exercice 1 : Autoévaluez votre système Qualité</b></li> <li>4. Management des ressources humaines</li> <li>5. Gestion documentaire</li> <li>6. <b>Exercice 2 : Démarrez votre grille d'habilitation</b></li> <li>7. Cartographie des risques</li> <li>8. <b>Exercice 3 : Démarrez votre cartographie des risques</b></li> <li>9. Management des ressources techniques</li> <li>10. Communication avec le patient</li> <li>11. <b>Exercice 4 : Construisez votre check-list de documents patients</b></li> <li>12. Gestion des événements et REX</li> <li>13. <b>Exercice 5 : Réalisez une analyse d'évènement indésirable</b></li> <li>14. Pilotage de l'amélioration continue</li> <li>15. Quizz de connaissances</li> </ol>	<p><b>Etape 2 : 4 Ateliers pratiques : 1 journée (8h45 – 17h)</b></p> <p><u>Matin</u></p> <p><b>Atelier 1 :</b> Retour sur les autoévaluations</p> <p><b>Atelier 2 :</b> Retour sur les grilles d'habilitation et la cartographie des risques</p> <p><u>Après-midi</u></p> <p><b>Atelier 3 :</b> Retour sur les analyses d'évènements indésirables</p> <p><b>Atelier 4 :</b> Optimisez vos pratiques par les audits internes (Pertinence des actes, NRD, Comptes-rendus, ...)</p> <p><b>Conclusion :</b> Initiez votre plan d'actions</p>	<p><b>Etape 3 : Classe virtuelle</b></p> <p>Stagiaires et formateurs se réunissent en visioconférence pour faire le point sur les réalisations et conseiller sur le plan d'actions de chaque service d'imagerie.</p>
<b>Moyens pédagogiques, techniques et encadrement</b>	<p><b>Un parcours en 3 étapes.</b> Vous suivez d'abord un enseignement par <b>e-Learning ponctué de 5 exercices</b> qui vous permettent de lancer les bases de votre futur système Qualité. 10 cours en vidéo commentés par le formateur peuvent être réécoutés autant de fois que nécessaire durant l'étape, pour vous permettre de faire les exercices. Le premier exercice consiste en une grille d'évaluation qui est fournie pour mesurer les écarts entre votre système existant et les exigences de l'ASN. Par la suite l'équipe pédagogique évalue le rendu des exercices par les participants et suggère les premiers plans d'actions.</p> <p>La deuxième étape est une journée de <b>formation présentielle avec 4 ateliers</b> pour perfectionner les bases construites lors des exercices. A l'issue de cette étape, le participant disposera d'un plan d'action lui permettant d'optimiser la mise en œuvre de l'assurance qualité obligatoire dans son centre d'imagerie, au regard des attendus de la Décision.</p> <p>La dernière étape est une <b>classe virtuelle pour vérifier la réalisation du plan d'action</b> et répondre aux besoins complémentaires. Cette étape permet aussi de valider la formation et se voir attribuer l'attestation de participation.</p>		
<b>Suivi et évaluation</b>	Durant la formation les inscrits peuvent communiquer leurs questions et commentaires aux formateurs par un espace forum dédié leur donnant la possibilité d'échanger entre eux. Avec le forum, une page répertorie les réponses aux questions les plus fréquentes. Un questionnaire de satisfaction est soumis aux inscrits.		
<p><b>Concepteur - Formateur :</b> M. Thomas LEMOINE, ingénieur radioprotection – Mme Valérie GARBAY, conseil organisation management qualité.</p> <p><b>Tarif :</b> 2500 € (adhérent FNMR 1900 €). L'inscription des salariés peut être prise en charge par les OPCO. Le coût de cette formation pour les médecins libéraux est pris en compte dans vos charges et sera ainsi déduit de votre résultat fiscal.</p>			